

Clôture des engagements le Lundi 28 juin 2021

Du 22 au 26 Juillet 2021, St Père en Retz - 44 –

Un bulletin d'inscription par personne

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ (joignable pendant la randonnée)

Courriel: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ (si mineur, joindre une autorisation parentale)

Je désire participer en tant que :    ☐ Cavalier            ☐ Meneur            ☐ Accompagnateur

Nom de l'équipe pour organiser les emplacements : \_\_\_\_\_

Si affinités avec une autre équipe ou une autre personne, merci de le préciser : \_\_\_\_\_

Date et heure prévue d'arrivée sur le site : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, EquiLiberté vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques.

La participation au Rassemblement EquiLiberté exige donc que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus. EquiLiberté accepte votre inscription à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

- ☐ Je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur pour la durée du Rassemblement EquiLiberté, et je m'engage à fournir un certificat d'assurance relatif à cette responsabilité civile sur demande du Comité d'Organisation.
- ☐ Je certifie que chaque équidé sous ma responsabilité est couvert par une RCPE (Responsabilité Civile de Propriétaire d'Equidé).
- ☐ Je reconnais avoir lu le Règlement Intérieur du Rassemblement et je l'accepte. (RI à la fin du dossier)
- ☐ Je reconnais avoir été informé(e) qu'il est fortement recommandé de m'assurer pour la pratique des activités physiques à risques en général et celle de l'équitation de randonnée (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et aux autres biens), et de souscrire une assurance couverture garantie corporelle (facultative).
- ☐ La photocopie du carnet de vaccination est à joindre avec le paiement (obligatoire).

N° de Licence EquiLiberté ou FFE \_\_\_\_\_

Autre compagnie d'assurance \_\_\_\_\_  
(merci de joindre votre attestation d'assurance ou la photocopie de la licence FFE)

Date & signature :

## Attestation sur l'honneur

(à compléter : une par cavalier, par meneur)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Certifie que le cheval / les chevaux\* :

Nom \_\_\_\_\_ n° SIRE \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ n° SIRE \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ n° SIRE \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ n° SIRE \_\_\_\_\_

☐

Dont je suis le propriétaire \*

☐

Dont le propriétaire est Mr Mme\* \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Est (sont) :

- Pucé (s)
- Vacciné (s)

Conformément à la législation en vigueur et apte(s) à participer à la randonnée.

Je tiens à la disposition des organisateurs le livret et le carnet de santé pour les vérifications à l'arrivée de(s) équidé(s).

J'accepte également les conditions du règlement, Référencé : Equiliberté44-170218 ci-après.

Fait à

Le        /        / 2021

Signature

\*Rayer la mention inutile

## Cavaliers et meneurs

### GENERALITES

Pour les rassemblements, l'organisateur met à disposition un lieu de stationnement déclaré à l'IFCE. **Chacun des participants reste seul responsable** de son installation, de sa sécurité et de celle de ses équidés sur le lieu de stationnement.

Au départ d'une randonnée, une carte est distribuée. Elle indique les circuits, les zones potentiellement dangereuses, les points de ravitaillement et de pique-nique, ainsi que les n° de téléphone de secours.

Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

Les participants respectent l'environnement et ne laissent aucun déchet

Au cours de la randonnée, éviter que le cheval dégrade les sols fragiles en ne sortant pas des chemins et sentiers.

### SECURITE

**RC1 Cavalier :** En application du règlement intérieur de la fédération EquiLiberté, les participants à la randonnée doivent être en possession d'une RC couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité proposée (carte EquiLiberté, licence FFE, ou autre).

**RCPE2 :** tout cheval participant au rassemblement doit être couvert par une RCPE couvrant la responsabilité du propriétaire de l'équidé en cas d'un accident provoqué par son cheval lorsque ce dernier n'est pas monté, attelé ou n'est pas en action de randonnée.

L'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles

(casque, gilet de sécurité, ...). La souscription de garanties corporelles est également fortement conseillée.

Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux et porteur d'une autorisation écrite.

Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstance, avec un matériel adapté au niveau du couple cavalier/cheval.

Les participants ne sont pas prioritaires sur la route et dans les chemins. Ils s'engagent à **respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.**

Lorsque je souhaite dépasser un cavalier/meneur ou un groupe, je l'informe de mon intention dans le but de ne pas créer d'accidents.

### PRESCRIPTIONS SANITAIRES

En application de l'arrêté préfectoral n° 2018-003, les équidés doivent être identifiés (n° SIRE et pucé) avec

vaccination grippe équine à jour.

Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires.

**Le contrôle du carnet d'identification est obligatoire et sera présenté à l'organisateur ou toute personne désignée par celui-ci. Obligation du détenteur d'apporter l'aide nécessaire à la contention afin que le contrôle se passe dans les meilleures conditions de sécurité des personnes et des équidés (article 10-2 de l'arrêté préfectoral).** L'admission des équidés est sous réserve du respect des exigences sanitaires et de bien-être des animaux (article 10-1 de l'arrêté préfectoral). Pour les équidés importés, la nécessité d'avoir le certificat sanitaire officiel d'importation ou DOCOM (article 7-5 de l'arrêté préfectoral) . Tout manquement aux prescriptions sanitaires devant être signalé par l'organisateur aux services préfectoraux. En cas de besoin, les frais d'intervention du vétérinaire sanitaire seront à la charge du détenteur de l'animal.

Il est déconseillé de faire boire les chevaux dans un même point d'eau, ceci afin d'éviter la propagation des maladies équine contagieuses. Il est recommandé d'utiliser un seau pour l'abreuvement du cheval.

**Pour le bon déroulement du Rassemblement,**  
**chaque participant doit respecter les consignes fixées par l'organisateur.**

## **Accueil**

- Chaque participant doit se présenter avec sa fiche d'inscription et les papiers d'identification de l'équidé.
- Il doit se soumettre au contrôle des livrets et à la vérification de l'identité de l'équidé.
- Nous vous rappelons que les chevaux sont sous la responsabilité de leurs propriétaires pendant toute la durée du Rassemblement (y compris lorsqu'ils sont au paddock)

## **L'Emplacement**

- L'inscrit a accès au site du Rassemblement EquiLiberté et à l'ensemble des commodités (toilettes sur le site, douches collectives, etc. ...avec emplacement pour votre bivouac et véhicule),
- Respecter les limites de l'emplacement, et laisser libre les couloirs de circulation.
- L'emplacement sera non clôturé, chaque participant doit prévoir sa clôture, piquets, fils et électrificateurs de clôture. L'électrification est obligatoire.
- Le ramassage quotidien des crottins et du foin souillé avec mise en tas au bord des paddocks est obligatoire.
- Le foin et l'eau sont fournis par l'organisation à des endroits stratégiques, prévoir des récipients.
- Laisser un licol sur la tête, avec l'identification de l'équidé et le n° de téléphone de la personne à contacter, en cas d'urgence.
- Pour les chevaux entiers, prévoir un hébergement hors du site.

## **Vie sur le Site**

- Obligation de tenir les chiens en laisse, pendant la durée du rassemblement. Leurs déjections doivent être ramassées sur l'ensemble du site.
- Vous avez accès à l'ensemble des animations prévues lors du Rassemblement EquiLiberté.
- Marcher au pas, en voiture, en calèche ou à cheval.
- Interdiction de nourrir ou d'abreuver les équidés des autres équipes sans autorisations (possibilité d'allergies).
- Respecter la propreté du site, et ne laisser aucun déchet ou papier en dehors des poubelles.
- Un équidé en mauvais état ou blessé peut être mis à l'arrêt immédiatement par l'organisateur. En cas de désaccord, le contrôle du vétérinaire sera demandé, la consultation sera à la charge financière du propriétaire, et l'avis sera définitif.

## **Les Randonnées**

- Les équidés qui bottent seront identifiés par un ruban rouge à la queue.
- Aucun artifice sonore sur les équidés ou attelages (grelots, cloches, trompettes...)
- Le groom est obligatoire à tout moment pour les attelages à 4 roues.
- Respect du code de la route.
- Respect des distances entre les groupes.
- Doubler à allure convenable après avoir demandé l'autorisation.
- Respecter la propriété d'autrui, la courtoisie envers les habitants est de rigueur.
- Respecter le tracé et ne pas chevaucher en dehors.
- Obligation de se soumettre aux indications des agents de la sécurité.
- Vu le nombre des participants très élevés, les chiens ne peuvent être admis, sauf en laisse ou en calèche.
- Passer au pas le long des parcelles occupées par des animaux.
- Lors des pauses, pour les attelages, les équidés seront dételés, ou sous le contrôle d'un groom.

TOUT CAVALIER OU MENEUR DOIT ETRE CAPABLE DE MAITRISER SA MONTURE EN TOUTES CIRCONSTANCES

## **Remboursement**

*En cas d'annulation de l'inscription, le remboursement des frais d'inscription est fait en totalité jusqu'au jeudi inclus de la semaine précédant le rassemblement. En principe aucun remboursement n'aura plus lieu, après cette date . Chaque demande sera étudiée au cas par cas, et en fonction des justificatifs.*

**Covid : Dans le cas où la situation sanitaire et réglementaire ne permettrait pas la tenue du rassemblement, les frais d'inscriptions seraient intégralement remboursés.**

Responsable Equipe

Nom :

Prénom :

N° téléphone:

| Nom | Prénom | Adulte | Enfant -12ans | Forfait : F<br>Carte : C |
|-----|--------|--------|---------------|--------------------------|
|     |        |        |               |                          |
|     |        |        |               |                          |
|     |        |        |               |                          |
|     |        |        |               |                          |
|     |        |        |               |                          |

**\* Engagement journalier : Acces aux infrastructures (paddocks, sanitaires, animations...), fournitures foin et eau, logistique randonnée, obligatoire par journée de participation et par personne.**

**\*\* Soirée de Gala : à des fins de cohésion et de convivialité, la participation à la soirée de gala du samedi est obligatoire pour tous les participants au rassemblement**

### Tarifs :

| Jour     | Désignation                        | Nbre de personnes | Prix à la carte   | Total à la carte     | Forfait Adulte                                               | Forfait Enfant (- 12 ans)                                    | Préciser si repas végétarien |
|----------|------------------------------------|-------------------|-------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------|
| JEUDI    | Engagement journalier Obligatoire* |                   | 17,00 €           |                      | Nbre de personnes :<br><br>_____ x 150€<br><br>Total : _____ | Nbre de personnes :<br><br>_____ x 125€<br><br>Total : _____ |                              |
|          | Diner                              |                   | 15,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
| VENDREDI | Engagement journalier Obligatoire* |                   | 17,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Petit Déjeuner                     |                   | 5,00 €            |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Pique-nique                        |                   | 10,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Diner                              |                   | 17,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
| SAMEDI   | Engagement journalier Obligatoire* |                   | 17,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Petit Déjeuner                     |                   | 5,00 €            |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Pique-nique                        |                   | 10,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Soirée de Gala Obligatoire **      |                   | 36,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
| DIMANCHE | Engagement journalier Obligatoire* |                   | 17,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Petit Déjeuner                     |                   | 5,00 €            |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Pique-nique                        |                   | 10,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          | Diner                              |                   | 17,00 €           |                      |                                                              |                                                              |                              |
| LUNDI    | Petit Déjeuner                     |                   | 5,00 €            |                      |                                                              |                                                              |                              |
|          |                                    |                   | Total I (carte) : | Total II (forfait) : |                                                              |                                                              |                              |

## OPTION

| Jour             | Désignation       | Nbre de personnes | Prix    | Total | Préciser si repas végétarien |
|------------------|-------------------|-------------------|---------|-------|------------------------------|
| samedi           | Repas Gala Invité |                   | 40,00 € |       |                              |
| <b>Total III</b> |                   |                   |         |       |                              |

## VISITE SUR INSCRIPTION

| Jour            | Libellé                         | Nbre de personnes | Prix   | Total |
|-----------------|---------------------------------|-------------------|--------|-------|
| Vendredi        | Conservatoire des Vieux Métiers |                   | 3,00 € |       |
| <b>TOTAL IV</b> |                                 |                   |        |       |

## VENTE DE POLO (uniquement en pré commande)

|                |           |           |           | Quantité | Prix    | Total |   |
|----------------|-----------|-----------|-----------|----------|---------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Polo "Femme"   | .... x XS | .... x S  | ... x M   |          | 14,90 € |       |                                                                                                                                                                           |
|                | ... x L   | .... x XL | ... x XXL |          |         |       |                                                                                                                                                                           |
|                | .... x XS | .... x S  | ... x M   |          |         |       |                                                                                                                                                                           |
| Polo "Homme"   | ... x L   | .... x XL | ... x XXL |          | 14,90 € |       |                                                                                                                                                                           |
| <b>TOTAL V</b> |           |           |           |          |         |       |                                                                                                                                                                           |

**POLO**  
précommande  
imperative  
avant le  
31 MAI 2021

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>TOTAL I + II + III + IV+V</b> |  |
|----------------------------------|--|

## TYPE DE VEHICULE (préciser le nombre pour faciliter l'organisation et l'accès au site)

| Berline | 4x4 | Van | Camping car | Fourgon | Camion 12T | Camion 36T |
|---------|-----|-----|-------------|---------|------------|------------|
|         |     |     |             |         |            |            |

**EquiLiberté est membre de l'ANCV et accepte les chèques vacances**

**NOUVEAUTE : Possibilité de payer par CARTE BANCAIRE  
à réception de votre dossier complet un lien vous sera envoyé pour le paiement en ligne avec le CREDIT MUTUEL**

**Le dossier complet est à envoyer avant le 28 juin 2021 à**  
(pages 1 à 7)

Florence Heuzard  
EquiLiberté  
8 rue des Mésanges Bleues, LAUNAY  
44850 LE CELLIER

Inscription 06.81.90.24.97  
ou rassemblement@equiliberte.org

Pour tout renseignements complémentaires,  
n'hésitez pas à contacter M CHENEAU Paul, responsable de l'organisation pour les Sabots de Retz  
au 06 83 27 36 82 ou par mail à lessabotsderetz@gmail.com

---

Cadre réservé aux organisateurs

☐ chèque n° au nom de

☐ espèces

☐ virement

☐ chèques vacances

☐ paiement en ligne